

ON DEMANDE DE FAIRE LA LUMIÈRE SUR UNE DÉCLARATION
TIRÉE D'UN DISCOURS DU MINISTRE

M. Lorne Greenaway (Cariboo-Chilcotin): Madame le Président, j'ai prévu que madame le ministre prétendrait que je n'ai pas exposé tous les faits. J'ai devant moi copie du discours qu'elle a prononcé le 5 mars. Voici un extrait tiré de la page 9:

Eh bien, je puis vous affirmer que depuis 1976, année à laquelle j'ai été nommée ministre... aucune Indienne n'a perdu son statut d'Indienne.

Tels étaient les propos du ministre. Le journal a rapporté la même chose. Madame le ministre prétend que je n'ai pas les faits exacts. L'année dernière elle m'a reproché la même chose quand je lui annonçai qu'on souffrait de tuberculose dans le nord du Québec. Cette maladie sévit toujours dans ce coin du pays. Je lui demande donc encore une fois de faire la lumière à la Chambre sur cette déclaration.

[Français]

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Madame le Président, je voudrais préciser que les questions que pose ce député sont parmi les plus dangereuses que j'ai vu poser à la Chambre quant à la pertinence des faits et au mal qui s'ensuit. L'an dernier le député n'a pas dit qu'il y avait des cas de tuberculose, tout le monde sait qu'il y en a et que nous nous attaquons au problème. Il a dit qu'il y avait des morts. On ne joue pas avec les mots de cette façon-là. Aujourd'hui, il continue de changer la vérité. Je lui répète ce que j'ai déjà dit. Je peux lui envoyer une cassette s'il le veut. Je répète pour sa bonne compréhension que le comité spécial du conseil ainsi que le comité du Cabinet qui doit approuver pour leur mise en œuvre les procédures auxquelles il se réfère et qui ont lieu au sein du ministère ne les ont pas approuvées.

* * *

[Traduction]

LE COMMERCE

LA VENTE DE BOIS DE CONSTRUCTION AUX ÉTATS-UNIS

L'hon. J. Robert Howie (York-Sunbury): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion économique régionale. Les travailleurs de plus des trois-quarts des scieries des provinces atlantiques sont sans travail par suite de la disparition des débouchés au Canada et aux États-Unis. Or, comme l'industrie de la construction semble connaître une reprise aux États-Unis j'aimerais que le ministre nous dise quelles mesures il envisage de prendre pour promouvoir la vente du bois de construction canadien dans ce pays-là comme dans le nôtre? Plus particulièrement, j'aimerais savoir s'il a recommandé au ministre des Finances de réduire la taxe de vente fédérale sur le bois de construction?

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Madame le Président, il ne conviendrait pas que je révèle ici les remarques que je peux faire au ministre des Finances ni même les conseils que je peux lui prodiguer et vice-versa.

Questions orales

Le député soulève néanmoins un fait intéressant, à savoir la reprise de l'industrie de la construction aux États-Unis. Elle devrait entraîner une amélioration de la situation pour les scieries de sa province comme du reste du pays. Dans ce contexte, nos agents commerciaux et nos services répartis aux quatre coins des États-Unis continueront—et je l'espère—intensifieront leurs efforts pour rappeler aux constructeurs américains la qualité du bois de construction canadien. Les efforts que nous déployons ne se limitent d'ailleurs pas au marché américain; ils s'étendent à d'autres grands marchés.

* * *

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

L'ÉTABLISSEMENT D'ENTREPRISES DANS LES PROVINCES ATLANTIQUES

L'hon. J. Robert Howie (York-Sunbury): Madame le Président, je remercie le ministre de sa réponse. Je signalerai au ministre que les moyens mis en œuvre par le gouvernement fédéral pour assurer une reprise économique sont loin d'être suffisants. J'inviterais le ministre à examiner d'autres mesures comparables à celles que j'ai suggérées au ministre des Finances. Voici ma question.

Le ministère de l'Expansion économique régionale vient de lancer une coûteuse campagne de publicité pour rappeler avec complaisance les heures de gloire du MEER avant qu'il soit dissous. Le ministre voudrait-il plutôt profiter de cette campagne pour encourager les entreprises à s'établir dans les provinces atlantiques, promouvoir les objectifs de son programme, informer toutes les entreprises canadiennes, non seulement celles des provinces Atlantiques, sur la façon d'obtenir des encouragements et enfin leur faire connaître les avantages réels d'une implantation dans cette très belle région du Canada.

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Madame le Président, la question que vient de poser mon collègue justifie pleinement ce programme d'information d'ailleurs modeste. Le MEER n'a pas été dissous. Il continue d'offrir des programmes intéressants au Canada de l'Atlantique et à d'autres régions. Loin d'avoir été démembré, il sera intégré au ministère de l'Industrie et du Commerce pour constituer un nouveau ministère d'Expansion industrielle régionale encore plus puissant et plus actif.

L'un des objectifs de cette campagne d'information est de rappeler à ceux qui ont déjà eu recours aux services du ministère ou qui voudraient le faire les solides encouragements qui sont offerts et aussi de rappeler les succès éclatants qu'a pu connaître un grand nombre d'entreprises dans le Canada Atlantique. Voilà pourquoi les entreprises devraient songer à se prévaloir de nouveau de ces stimulants pour atteindre les objectifs mentionnés par le député.